A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N°222 - 1,50 € - Mars 2011

Pour l'Emancipation Sociale !

==========

L'onde de choc

La vague de soulèvements qui a déjà emporté les dictatures tunisienne et égyptienne est en train de déferler sur la Libye. Même si la version locale d'Ubu n'y a pas encore dit son dernier mot, le plus probable est qu'il finira lui aussi par prendre la voie de l'exil, à moins qu'il ne périsse des mains de ses propres prétoriens ou des insurgés. Déjà la question se pose : à qui le tour ? Car la déferlante n'en restera pas là. Elle va déborder à l'ouest vers l'Algérie et le Maroc et à l'est, vers la Palestine, la Jordanie, les émirats arabes du Golfe et le Yémen, sans épargner ni l'Arabie saoudite ni sans doute l'Iran.

Si cette poussée, pour l'instant limitée à des aspirations et des revendications démocratiques, est appelée à s'étendre, elle va aussi, probablement, se radicaliser. Car ce n'est pas seulement pour la conquête de droits politiques et civiques que Tunisiens, Egyptiens, Libyens, etc. sont descendus dans les rues et ont versé leur sang. Déjà, en Egypte comme en Tunisie, des grèves et des manifestations, souvent durement réprimées, ont éclaté, faisant entendre des revendications en matière de salaires, de conditions d'emploi et de travail, de droit à l'organisation syndicale indépendamment du pouvoir, de redistribution des richesses. Ainsi la question sociale est en train de prendre le relais de la question démocratique et mettre les forces démocratiques locales au pied du mur. Car que vaut la liberté si elle doit s'arrêter aux portes des ateliers et des bureaux et si la seule réponse aux revendications des salariés est, aujourd'hui comme hier, la matraque quand ce n'est pas la mitraille ?

Mais l'onde de choc partie de la rive méridionale de la Méditerranée ne s'arrêtera pas non plus aux limites du seul monde arabe. Quelle que soit en définitive sa portée au sein de ce dernier, elle a déjà bouleversé les fragiles équilibres sur lesquels reposait la subordination de la région aux intérêts occidentaux, états-uniens tout d'abord mais aussi européens. Ont ainsi été mis en question le confinement de la poussée migratoire africaine en direction de l'Europe tout comme le système d'alliances et de compromis assurant qu'Israël puisse continuer en toute impunité sa politique de colonisation et de répression dans les territoires qu'il occupe illégalement depuis 1967. Si demain les régimes de la péninsule arabique se trouvaient entraînés dans la tourmente, c'est toute la *pax americana* telle qu'elle s'exerce dans la région depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale qui prendrait fin.

L'onde de choc tunisienne gagne l'Europe

dans CQFD = Janvierr 2011

Et c'est surtout toute la production pétrolière du Moyen Orient qui risquerait de s'effondrer, entraînant avec l'envolée des prix du pétrole brut une brutale aggravation de la situation économique déjà passablement dégradée des Etats développés. Du coup, il se pourrait bien ce soient les peuples européens qui entrent dans la danse. A quand une manif sur le quartier Latin (et ailleurs…) au cri de : « *Nous sommes tous des musulmans libyens !* » ?

Soulèvements populaires dans le monde arabe

Faute de recul suffisant et compte tenu de sa diffusion «incroyable», il est malaisé vis-à-vis des soulèvements populaires au Maghreb, au Proche Orient … affectant l'ensemble des structures étatiques, de caractériser la nature du processus révolutionnaire en cours : les rhétoriques lyriques sur les «révolutions arabes» ou les craintes embarrassées des donneurs de leçons néocoloniaux n'aident guère à discerner ni son importance, ni ses limites actuelles.

Cet article se propose de contribuer aux débats sur la nouvelle conjoncture ouverte par l'ampleur de ces mouvements populaires en présentant quatre «thèses» comme autant d'enjeux et d'appréciations qu'il conviendra de confronter à cette réalité en mouvement, y compris au sein du «monde» dit occidental. Elles s'énumèrent comme suit :

1 - Les kleptocraties, véritables maffias, de plus en plus isolées au sein de leur société satisfaisaient de moins en moins leurs protecteurs.

2 - L'irruption des peuples sur la scène publique change la donne.

3 - La «transition ordonnée» souhaitée par Obama, ses affidés et ses concurrents, vise à faire rentrer dans le rang du capitalisme financiarisé les soulèvements populaires.

4 – La confiscation du processus révolutionnaire est loin d'être acquise malgré les tentatives d'étouffement et/ou de répression qu'il va connaître.

1 – La kleptocratie dictatoriale, un archaïsme dans la mondialisation néolibérale

Les régimes néocoloniaux qui se sont incrustés au Maghreb et au Proche Orient, après les indépendances et l'étouffement et la faillite du nationalisme arabe, ont prospéré sur la rente et le commerce avec les puissances impérialistes. Pour assurer leur domination, les bourgeoisies compradores et affairistes ont développé, avec le soutien sans faille des Etats-Unis et de l'Europe, un appareil policier et militaire n'hésitant pas à recourir aux pires coups tordus (Algérie, Egypte), à la corruption généralisée clientéliste, à la répression de leurs peuples et à la torture y compris sous forme d'externalisation au profit de son allié US (Guantanamo).

La classe dominante affairiste de plus en plus corrompue a instrumentalisé l'islam, manipulé pour mieux les éradiquer, les groupes islamistes (Algérie) qui dans leur rhétorique initiale s'en prenaient à l'occidentalisation néfaste, à l'injustice sociale, tout en préconisant des voies régressives, voire mortifères (Iran, Afghanistan).

L'avènement de la mondialisation financiarisée, en démultipliant la circulation et la fluidification des capitaux, en suscitant par FMI, OMC, Banque Mondiale interposés, la privatisation des entreprises et services publics, a provoqué des fissures irrémédiables au sein des classes dominantes de ces pays. Les clans et maffias affairistes et kleptomanes gravitant autour des dictateurs ont grignoté (et sont entrés en contradiction avec) les privilèges rentiers des hauts gradés de l'armée, vivant de prébendes et commissions occultes dans le cadre circonscrit des marchés d'armes, de matières premières, travaux publics … sur lesquels ils assuraient leur emprise. En outre, la hiérarchie militaire intermédiaire est frustrée et tiraillée. Frustrée de n'avoir accès ni aux avantages ni au sommet de la hiérarchie occupée par la caste vieillissante des généraux. Tiraillée parce qu'elle se trouve confrontée, dans ces armées de conscription, aux aspirations populaires tout en étant le plus souvent formée dans les écoles américaines et européennes. La situation de la Tunisie, maillon faible, est à cet égard assez unique : l'armée marginalisée, relativement faible au regard d'une police politique démesurée ne bénéficiait guère des prébendes délivrées par le clan Ben Ali.

La rhétorique de la «guerre des civilisations» diabolisant l'islam, en agitant son spectre Ben Laden, la faconde de Bush et de ses affidés pour imposer par en haut, y compris par l'invasion, le despotisme libéral dans le ***«Grand Moyen Orient»*** pour y installer de nouvelles marionnettes plus soumises n'ont abouti qu'au fiasco. Le discours d'Obama en Egypte sur fond de crise de la stratégie militaire suivie, doublée de crise économique du système capitaliste atteste d'une part d'un déclin de l'impérialisme US et d'autre part des mêmes velléités de modifier, voire de se débarrasser des kleptocrates trop bien nourris. Aux yeux des multinationales et des financiers, ces personnages devenaient trop arrogants dans leurs prétentions. Toutefois, le maintien des **équilibres géopolitiques**, en particulier les alliances plus ou moins occultes de ces régimes avec Israël ainsi que la nécessité du **statu quo** (poursuite de la colonisation, marginalisation/diabolisation de la résistance, corruption de l'Autorité palestinienne), afin de poursuivre le pillage des ressources pétrolières, restreignaient les **capacités de manœuvres déjà affaiblies** des dirigeants US et de leurs alliés européens. D'autant que l'émergence de quelques pays du Sud et les prétentions de leurs classes dirigeantes réduisent les possibilités de mises au pas guerrières, y compris contre l'Iran récalcitrant à toute domination externe, sans omettre l'imprévisibilité des mobilisations populaires (invasion de l'Irak).

Avec un temps de retard à l'allumage et en concurrence/connivence avec le grand frère états-unien, l'Europe, petit Sarkozy en tête, a eu recours aux mêmes tentatives de dissolution néolibérale de la kleptocratie par la tentative avortée de **l'Euro Méditerranée**. Il va sans dire que, paradoxalement, vis-à-vis de leurs intérêts à long terme, les cliques politico-affairistes de France et d'ailleurs (MAM !), à l'ombre des dictateurs en place, y trouvaient leur compte n'hésitant pas à en faire l'apologie éhontée sous le vocable de «*régimes modérés*» arabes, louant leurs ouvertures prétendument démocratiques.

En tout état de cause, le recours à la puissance de destruction massive semblant pour l'heure exclue, puisque contre productive, les marionnettes importées (Afghanistan, Irak) devenant très vite de nouveaux tyrans corrompus, tout comme l'introduction d'ONG et autres évangélisateurs pour susciter, comme dans les pays de l'Est européen, des révolutions « orange » néolibérales qui, elles-mêmes, ont tourné à la déconfiture[1], ne reste donc que la carte des officiers et hauts gradés, guère libéraux, ni au sens économique du terme, encore moins au sens politique.

Tous ces calculs excluaient l'acteur essentiel, les peuples exploités, opprimés depuis tant d'années.

2 – L'irruption des peuples change la donne

Le feu couvait dans les cendres de Gafsa. En 2008, dans ce bassin minier où l'on extrait du phosphate, où les conditions de travail sont déplorables mais les salaires attrayants au regard de la misère alentour, un mouvement social a embrasé toute la région centre de la Tunisie. Privatisation, réduction d'effectifs avaient produit leurs effets dévastateurs. A l'occasion de nouvelles embauches s'avérant clientélistes, la protestation de masse a pris la forme de 6

mois de grèves, de manifestations. La répression féroce de la police utilisant gaz lacrymogènes et balles françaises s'est traduite par 2 morts et 37 blessés «officiels», 300 personnes embastillées dont 15 syndicalistes. La désespérance sociale couvait sous la cendre et il a suffi de la flamme du martyr dans cette région pour que la **plaine sèche s'embrase** : une jeunesse très nombreuse, éduquée, sans travail, informée, recourant aux nouvelles technologies, ayant soif de libertés politiques, de dignité, d'égalité et de justice sociale a entraîné avec elle toutes les couches sociales paupérisées, précarisées. Contrairement à une vision univoque, les syndicalistes de base de l'UGTT s'opposant à leur direction collaborant avec le pouvoir puis s'en dissociant, ont joué un rôle non négligeable dans la mobilisation contre le clan maffieux Ben Ali et contre les conditions de vie imposées par le néolibéralisme «occidental» : privatisations, plans d'ajustement structurel, pertes d'emplois, régions rurales délaissées, meurtries par les importations alimentaires … autant de conditions permettant au clan Ben Ali et à la bourgeoisie compradore de s'accaparer les biens publics, d'amplifier la corruption, de recourir aux spéculations foncières, immobilières et bancaires.

Soulignons que le régime tunisien, maillon faible du dispositif néocolonial, s'est effondré rapidement **pour plusieurs raisons** qui risquent de ne pas se retrouver aussi aisément dans d'autres pays touchés par la vague révolutionnaire : le clan Ben Ali isolé, la classe dominante divisée, la police vite débordée malgré le recours aux snipers et autres sbires de la clique kleptomane, le refus de l'armée de tirer sur le peuple, les pressions états-uniennes sur l'armée et des éléments de la caste au pouvoir … Ben Ali parti, rien de décisif n'est encore acquis si ce n'est, condition essentielle pour la poursuite du processus, la liberté d'expression politique. Mais l'Etat est toujours en place malgré ses fissures ; les vieux appareils politiques, y compris ceux de l'opposition hier interdite, s'acharnent à se partager le pouvoir vacant avec une partie des élites politiques corrompues en mal de reconversion. La stabilisation du système c'est la préservation des intérêts de la classe dominante. Elle est recherchée par le recours aux élections alors que le mouvement, «désordonné», sans organisation issue de ses rangs, se lance dans «l'épuration» du système dans les entreprises, les administrations. **Démocratie néolibérale ou démocratie sociale généralisée ?** Question pour l'heure qui demeure sans réponse. Il n'empêche, la lutte des classes va prendre une autre dimension dans les semaines qui viennent. **Sans le pain, la liberté ne suffit pas !** Les spéculations sur les produits alimentaires, la nécessité de construire une économie «moins» dépendante vont aviver les antagonismes, d'autant que **l'extension des soulèvements populaires** qui se confortent les uns les autres a déjà provoqué la chute du satrape Moubarak qualifié par l'Occident, il n'y a pas si longtemps, de «*sage patriarche du Moyen Orient*». Ils font désormais **trembler tous les tyrans du Maghreb au Proche Orient**, du Maroc à l'Algérie, du Soudan au Yémen et en Jordanie, et désormais en Lybie et en Iran. Mais, là où, comme en Egypte, la caste des généraux ou des monarchies militarisées dépend de l'aide américaine et gère des pans entiers de l'économie, les affrontements à venir risquent d'être plus « rudes » et les manœuvres et coups tordus plus perfides. Toutefois, **la peur a changé de camp**, la nouvelle génération[2] semble animée d'une détermination sans faille. Faire basculer les armées de conscription en leur faveur contre les dictateurs et leurs nervis semble bien être l'enjeu du moment pour les luttes en cours. Et ce ne sera guère aisé tout particulièrement dans les pays comme l'Algérie ou la Libye, où les satrapes ont, par la rente pétrolière dont ils disposent, les moyens de souder autour d'eux leurs obligés tortionnaires et corrompus. Par le sang qui a déjà trop coulé ou les manœuvres politiciennes, la question de l'écrasement ou de la confiscation du processus révolutionnaire, tel est le dilemme pour les despotes affaiblis et les castes privilégiées qu'ils représentent.

3 – Le processus révolutionnaire peut-il être étouffé, confisqué ?

Dans cette partie seront soutenues les thèses 3 et 4 afin de mesurer, d'une part, les capacités des forces externes et internes à faire rentrer dans le rang le processus révolutionnaire en pleine expansion et, d'autre part, les conditions de son amplification et de son enracinement.

S'agissant essentiellement des Etats-Unis et de l'Europe, force est de constater que la CIA, aveugle, tout comme les renseignements européens n'ont rien vu venir. Quant à Obama, ses discours sans cesse reportés, prononcés après des débats houleux à la Maison Blanche, et ce, pour coller au plus près des évènements qui le dépassaient, prouvent qu'il en était réduit à maintenir un crédit auprès d'interlocuteurs futurs succédant aux dictateurs déchus, en voie de l'être ou fortement contestés. Il mesurait au jour le jour le mince résultat des pressions exercées sur ses fragiles pions ébranlés par l'irruption populaire (en particulier dans l'armée). Les regrets de Stephen Hadley (ex conseiller diplomatique de Bush) sont révélateurs à cet égard : «*M. Moubarak a* (hélas !) *présenté un plan de réformes (de replâtrage !) 10 jours trop tard, laissant les attentes monter au plus haut*». De même, avant sa chute, Richard Haas, conseiller de la Maison Blanche, de s'exclamer «*satisfaire les gens de la place Tahrir est un jeu dangereux*». Les revirements récents en disent long sur les manœuvres d'adaptation en recul : «*Désormais, les Frères musulmans sont une organisation largement laïque»* (sic) vient de déclarer James Chappin, directeur du renseignement US. Quant aux dirigeants européens, ils ont brillé par leur suivisme réticent : «*Il faut respecter la décision de Moubarak*» (Catherine Ashton) *«il a rendu service au peuple égyptien*» (qui doit) «*respecter la sécurité d'Israë* » (A. Merkel), «*nous sommes prêts à vous apporter notre concours*» (Sarko alors même que Fillon se trouvait en Arabie Saoudite !).

Les grandes puissances sont en attente … Elles comptent **s'appuyer sur les forces politiques dans les appareils d'Etat,** ou qui sont en voie de les intégrer sous la forme de conseils des Sages, pour modifier les constitutions de façade et préparer les prochaines élections … libres. Pour ne prendre que le cas égyptien, la caste des hauts gradés toujours en place pour l'essentiel, et dirigée par le général Tatawi, conservateur pro US, celui qui a mené une purge sanguinaire (tout comme son collègue Souleïman récemment écarté) au sein de l'armée dans les années 80 contre les «islamistes», tout comme le parti libéral Wafd, le Tadamon (nassérien), El Baradei, Mawira de la Ligue arabe, voire nombre de Frères musulmans embourgeoisés, pour autant qu'ils mettent en sourdine leur nationalisme anti israélien, peuvent être demain des interlocuteurs crédibles demandant l'aide au «grand frère» US (2 milliards de dollars par an). Mais le peuple, imprévisible, poussant tous ces apparatchiks vers la sortie, ne saurait trop longtemps se satisfaire d'une factice liberté sans redistribution des richesses alors que planent les menaces de spéculation sur les produits alimentaires et que s'envolent les prix de l'énergie.

Reste, pour les dictateurs encore en place, à louvoyer ou à promettre des «*fleuves de sang*» (fils de Kadhafi) et les milliers de réfugiés s'éparpillant sur l'autre rive de la Méditerranée s'ils arrivent à l'atteindre…

Il n'en demeure pas moins, qu'à terme, **les intérêts stratégiques** des grandes puissances, y compris la Russie (Gazprom s'alarme pour … l'Algérie !) risquent d'être **bouleversés**. Pour **Israël**, porte avion US dans la région, c'est la catastrophe: tous les efforts de ses dirigeants pour convaincre les Etats Unis et l'Union Européenne de ne pas lâcher Moubarak (et aujourd'hui de soutenir le roi de Jordanie ?) ont été vains. A la vue de la liesse qui s'est

emparée des Gazaouis, le vendredi 11 février, les cercles gouvernementaux ont été pris de frayeur, ils se sont rassurés quelques jours plus tard lorsqu'il apparut (pour combien de temps ?) que la reprise en mains du pays semblait assurée par le Conseil suprême des forces armées égyptiennes. La complicité/connivence avec l'Egypte et la Jordanie remise en cause, **Israël serait isolé** d'autant que l'Autorité palestinienne plus que fragilisée, s'est encore compromise par le soutien apporté au satrape égyptien. De même, le minuscule crédit qu'Obama pouvait espérer auprès des peuples arabes s'effondrera encore davantage suite à son initiative récente de veto à la condamnation, par le Conseil de Sécurité de l'ONU, de la poursuite de la colonisation des terres palestiniennes par «l'Etat juif».

L'approfondissement du **processus révolutionnaire** dans cette région du monde et au-delà va désormais **se heurter aux appareils d'Etat** et **aux forces hostiles** partisanes du maintien du statu quo néocolonial et néolibéral. Seul le souffle de la démocratie sociale au sein des entreprises et des administrations peut les contrecarrer. Avant d'en dire quelques mots généraux car l'histoire en train de se faire est seule capable d'en écrire les innovations, il convient d'enfouir les fantasmes islamophobes à connotation raciste que diffusent tous les petits marquis et leurs maîtres pour casser tout enthousiasme, solidarité avec ses peuples en luttes. Pour faire bref, quelques citations d'Olivier Roy suffiront[3] à retrouver la raison vis-à-vis des prêcheurs laïcards qui n'ont rien trouvé à redire lorsque leur apôtre de la laïcité, Ben Ali, s'est réfugié en Arabie Saoudite (!).

«*Les islamistes ont changé*». «*Les plus radicaux ont quitté la scène, ils n'ont aucune base sociale et sont déconnectés des mouvements sociaux et nationaux*». Les autres «*sont plus visibles*»; on a assisté ces dernières années à une «*dépolitisation*», «*banalisation de l'islam*». Les dictateurs ont favorisé, y compris par la télévision, un *«islam conservateur»*, libéral, «*tout devient islamique, le fast-food comme la mode féminine», «les institutions islamiques ont été largement domestiquées par l'Etat».* Quant «*aux nouvelles générations militantes*», «*leur modèle c'est la Turquie*», autrement dit un certain libéralisme politique, un conservatisme au plan des mœurs et le libéralisme économique pour assurer la cohésion d'une bourgeoisie nationale.

Au regard de cette réalité partielle **d'autres faits se doivent d'être soulignés** : l'importance dans le mouvement d'une jeunesse éduquée, informée, la moindre prégnance des religions y compris dans les milieux les plus populaires[4], leur coexistence/tolérance, la demande de laïcité. C'est ce qu'ont montré les scènes de solidarité, d'entraide sur la place Tahrir. Certes, l'instrumentalisation, la manipulation/infiltration et les coups tordus (comme l'attentat contre la synagogue copte dont certains protagonistes viennent un peu trop vite … d'être exécutés, leurs commanditaires ayant miraculeusement trouvé la fuite) sont toujours possibles et l'on sait qu'en Algérie les généraux sont des orfèvres en la matière[5]. Mais l'histoire ne se répète pas, sinon par la farce lamentable après la tragédie.

Les soulèvements populaires, dans des circonstances différentes, pour survivre et déployer leurs effets subversifs, se doivent de se rallier l'armée, se débarrasser de la caste des généraux honnis et corrompus, épurer la police politique, les administrations et les entreprises afin d'y introduire la démocratie sociale. Bien des obstacles vont se dresser devant eux et plus sournoisement les partis traditionnels qui viennent en Tunisie et en Egypte de s'intégrer à l'appareil d'Etat pour mieux les museler. En outre, ces mouvements populaires largement spontanés ne disposent pas encore d'organisations en capacité de les activer. Ils vont certainement connaître des reflux, voire des reculs, avant leurs prochaines avancées. Ils prospéreront d'autant plus qu'ils «*atteindront l'autre rive de la Méditerranée pour (les) conforter et créer des liens de solidarité multiformes*». «*Notre meilleur soutien aux peuples arabes : élever le niveau de contestation aux USA et en Europe contre l'oligarchie financière néolibéral*», «*combattre (ici) cette même couche de managers dont les rémunérations captent toujours plus les richesse nationales*»[6]. Au-delà des manifestations de soutien, c'est ce qu'il nous faut faire advenir.

Gérard Deneux - le 21.02.2011

1) En effet, dans ces pays-là, compte tenu de la contestation populaire anti-impérialiste et du poids de la «culture musulmane» elles n'ont guère droit de cité.

2) En Egypte, sur 85 millions d'habitants, le 1/3 a moins de 30 ans. Cette proportion se retrouve dans pratiquement tous les pays qui connaissent des soulèvements populaires.

3) Lire son article dans Le Monde du 13/14 janvier 2011.

4) voir l'article paru dan Le Monde du 20/21 février et faisant référence au film documentaire «Mafrouza» réalisé par Emmanuelle Demoris dans les bidonvilles près d'Alexandrie.

5) lire «Chroniques des années de sang» de Mohammed Samraoui (éd. Denoël) et «La sale guerre» de Habib Souaïdia (éd. La Découverte).

6) cf article de Georges Corm Le Monde du 12 février2011.

Depuis de nombreuses années, les éditos d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues, avec un léger décalage dans le temps, parfois, quand les dates de nos parutions respectives ne correspondent pas. Nous publions ci-dessous l'édito du numéro 204 (mars 2011) d' ***"Alternative Libertaire",*** qui évoque bien sûr longuement les soulèvements dans le monde arabe.

En kiosque, cette revue coûte 2 euros au numéro. Elle est aussi est disponible par abonnement : 20 euros pour un an (11 numéros) à adresser à ***"Alternative libertaire"*** BP 295 75921 PARIS cedex 19.

De la révolution

Depuis le dernier numéro d'*Alternative libertaire* (le n° 203 – février 2011) qui s'ouvrait sur la révolution tunisienne, la vague révolutionnaire a frappé de plein fouet l'Egypte, la Libye, le Yemen, Bahreïn... Jusqu'à rencontrer des échos dans la Chine «populaire».

En Libye, les insurgés sont réprimés dans le sang, Kadhafi faisant preuve d'une barbarie sans nom en bombardant les manifestants ! Souhaitons que le tyran paie le prix de ses exactions… Car nul ne sera épargné. Si les dictatures voisines sont frappées par la lame de fond révolutionnaire, les rapports de forces impérialistes, l'amitié des « démocraties » occidentales, et de la France au premier rang, avec les dictatures éclatent au grand jour.

La portée de ces révolutions est donc importante dépassant le seul cadre de leurs frontières.

Nulle-part le processus révolutionnaire ne s'est encore figé dans une révolution «bourgeoise». La dimension sociale de ces révolutions, dont attestent les grèves et l'engagement des militants syndicaux ou des mouvements de femmes, dépasse le stade des revendications pour ouvrir d'autres perspectives, questionner profondément les rapports de pouvoir et de classe.

Les bouillonnantes révolutions tunisienne et égyptienne sont à suivre de près et les militants du monde entier s'interrogent et scrutent, attentifs et attentives, leurs développements sur le front de la lutte des classes. Puisse ce numéro d'*Alternative libertaire* contribuer à alimenter les réflexions et les échanges que toutes et tous nous pouvons avoir autour de ces révolutions avec nos proches, nos collègues de boulot et nos camarades.

Alternative Libertaire, le 23 février 2011

Le journal «Fakir» mène une campagne : ***«DSK : Pourquoi on n'en veut pas !»***.

Quand on sait que pendant la mobilisation de cet automne sur les retraites, qui aurait dû favoriser une prise de conscience, DSK continuait de monter dans les sondages; quand on s'aperçoit que la révélation des félicitations que le DSK-dirigeant-du-FMI a adressé à Ben Ali (qui l'a décoré en retour) n'a pas altéré sa cote, on se dit qu'il y a du boulot, et que ***«Fakir»*** aura du mal. Si Alliot-Marie a été virée du gouvernement, DSK, lui, n'est toujours pas exclu du PS...

Quand on fait le point sur les nombreux soutiens médiatiques que les multinationales offrent à DSK (*«Fakir»* a fait une liste); quand on voit avec quelle minutie et quelle efficacité DSK a construit une campagne d'auto promotion (*«Le Canard Enchaîné»* du 23 février 2011 en parle); quand on prend connaissance de la réaction consternante d'un militant de «l'aile gauche» du PS – Gérard Filoche, dont l'engagement anticapitaliste s'affiche pourtant comme irréprochable, ne trouve pas mieux que de soutenir Aubry (!) pour écarter DSK -, on pourrait se décourager devant l'ampleur de la tâche...

L'équipe de ***«Fakir»,*** elle, ne se décourage pas. Dans la mesure de nos petits moyens, on lui donne un coup de main en publiant ci-dessous des extraits du tract format 4 pages A3, avec couleurs et dessins et intitulé : ***«DSK : Pourquoi on n'en veut pas»***, que vous pouvez lire dans sa version intégrale sur le site www.fakirpresse.info Mais, surtout, ne vous contentez pas de lire ce supplément de 4 pages au journal ***«Fakir»***. Rediffusez-le par internet. Mieux : commandez-le en nombre pour le distribuer autour de vous, aux «camarades» du PS, en priorité ! (10 exemplaires 6 €, 50 exemplaires 12 €, 100 exemplaires 15 €, 500 exemplaires 50 €, 1000 exemplaires 80 €; c'est à prix coûtant, port compris). A commander à : Journal FAKIR 21 rue Eloi Morel 80000 AMIENS. L'abonnement à ***«Fakir»***, c'est 25 €.

«DSK : Pourquoi on n'en veut pas !»

(Extraits d'un supplément du journal *«Fakir»* - Février 2011)

Services publics : « le plus grand privatiseur »

« Nous refusons la privatisation des services publics et leur transformation en objet de profits. » La plate-forme de la gauche plurielle n'avait rien de bolchevik, aucune nationalisation n'était prévue : ne pas privatiser, l'engagement, modeste, semblait tenable.

Aussitôt installé à Bercy, pourtant, DSK reçoit Michel Bon, le PDG de France Télécom – qui plaide pour une *« ouverture du capital »* de son entreprise. A son tour, le ministre des finances *« fait le siège de Matignon »*, et Lionel Jospin soupire : *« Puisqu'il n'y a pas d'autre solution… »* Dès sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, à l'Assemblée, le Premier ministre revient alors sur son engagement de campagne, et prévient que, pour les services publics, *« des adaptations seront nécessaires »*.

« Après une concertation sociale approfondie » - il faut cela pour avaler des couleuvres -, *« Jospin donne son feu vert, début septembre, à une privatisation partielle. A Bercy, DSK se réjouit »* (Le Nouvel économiste, 23/04/99). La *« commission des privatisations »*, mot honni, est rebaptisé *« commission des transferts »* - et sous la houlette du grand argentier, elle « transfert » beaucoup : France Télécom d'abord, Thomson-CSF, Thomson Multimédia, Air France… DSK est médaille d'or : *« le plus grand des privatiseurs »*, pour Les Echos (3 novembre 1999), tandis que Le Monde dresse ce constat : *« Lionel Jospin privatise plus que Alain Juppé »* (7 août 1998).

Privatiser, soit, mais pour quel résultat ?

Libéré de l'Etat et de ses pesantes contraintes, Michel Bon verse dans la folie des grandeurs : jusqu'alors prospère, France Télécom rachète, en 2000, le britannique Orange pour 50 milliards d'euros, acquiert quelques autres babioles, devient la seconde entreprise la plus endettée du monde, à hauteur de 75 milliards d'euros, et frôle le gouffre dès 2002. Ce fleuron du service public

n'évite la ruine que grâce… à l'Etat : bon bougre, il remet 15 milliards au pot. Et son nouveau PDG, Thierry Breton, s'engage sur 15 autres milliards d' *« économies en interne »* - sur le personnel, donc. Les suicides à répétition, chez les agents Orange, la pression qu'ils subissent, trouvent leur source ici. Dans un choix politique. Effectué sous un gouvernement de gauche.

Retraites : des fonds de pension « à la française »

« Une tentative pour faire avancer la retraite par capitalisation au détriment des régimes par répartition » : voilà comment, durant la campagne de 1997, le porte-parole du PS, François Hollande, condamne les fonds de pension.

Changement de partition, à l'automne : *« la création d'un système de retraite par capitalisation (fonds de pension), en marge des régimes par répartition actuels, est de nouveau à l'ordre du jour. Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, a expliqué devant les financiers réunis par la Commission des opérations de Bourse (COB), mardi 9 décembre, qu'il allait relancer la réflexion sur les fonds de pension à la française »* (Le Monde, 11/12/97).

C'est son dada, à DSK – et depuis un bail. Dès 1982, avec son ami Denis Kessler, ils publient L'Epargne et la retraite - un ouvrage qui plaide en faveur des « assurances vie ». Leurs trajectoires divergent, apparatchik socialiste pour l'un, dirigeant de AXA, puis de la Fédération française des sociétés d'assurance pour l'autre, mais les deux co-auteurs ne se quitteront plus. On dîne ensemble à la maison. DSK invite DK à s'exprimer devant les cadres du PS. DK invite DSK à s'exprimer aux Journées de l'assurance – contre 20 000 F. Et quand ils se retrouvent tous deux aux affaires, l'un comme « n°1 bis du MEDEF », l'autre comme maître de Bercy, les deux partenaires s'accordent pour créer des « fonds partenariaux » - un mot qui sonnait moins anglo-saxon.

Sa mise en examen – et les réticences des députés – bloqueront le projet. Mais le grand argentier n'a pas dit son dernier mot : *« Si on arrive à vivre 100 ans, déclarait-il en mai dernier sur France 2, on ne va pas continuer à avoir la retraite à 60 ans, il va bien falloir que d'une manière ou d'une autre ça s'ajuste. Dans beaucoup de pays, c'est la voie qui est choisie. »* Comme quoi, sur les grands projets, pour les grandes idées, le directeur du FMI peut se soucier de politique intérieure…

«Fakir» (voir page précédente) rappelle dans son supplément que DSK martèle, depuis qu'il le dirige, que le *« FMI n'a plus grand chose à voir avec le FMI d'avant»*. L'institution aurait basculé «à gauche» ! Dans des textes récents que vous trouverez sur son site, le ***CADTM (le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde)*** décrit ce qu'est, en réalité, le FMI. Ce qu'il a toujours été. Et ce qu'il restera, avec ou sans DSK. Cette description – dont on publie des extraits ci-dessous - est disponible sur le site du ***CADTM***. Elle est complétée par une note du FMI concernant l'Egypte et par les propos que le directeur du FMI a tenu devant Ben Ali. Dans un autre texte, prenant le contre pied des exigences du FMI, ***le CADTM*** demande l'annulation des dettes de l'Egypte et de la Tunisie.

Saine exigence ! Il «suffirait» qu'en Europe aussi on se mette à revendiquer l'annulation des dettes publiques pour qu'on s'aperçoivent que nos intérêts rejoignent ceux des peuples déjà en lutte. Il «suffirait» alors de lutter en commun contre notre adversaire commun !...

FMI, Egypte, Tunisie et dettes

Le FMI tel qu'il est

Le FMI dit avoir pour mission *«…de contribuer à un niveau élevé d'emploi et à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté».* Or nous vivons tout le contraire : le chômage ne cesse d'augmenter, l'instabilité économique règne et partout où sévit le FMI, la pauvreté atteint des sommets. Le constat est flagrant, le FMI échoue sur toute la ligne, à commencer par les objectifs affichés dans l'article 1 de ses statuts : *«Faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel et au développement des ressources productives de tous les États membres, objectifs premiers de la politique économique».*

(…) Le FMI connaît un manque de liquidité au déclenchement de l'actuelle crise : ses créances ont fondu, passant de 106,8 milliards de dollars fin 2003 à 15,5 milliards fin 2007. On aurait alors pu espérer une autocritique de l'institution débouchant sur une nouvelle orientation politique vers plus de régulation. C'est méconnaitre la raison d'être du Fonds qui, incapable de s'écarter de la doctrine néolibérale qui le constitue, est, quoi qu'en dise son directeur général Dominique Strauss Kahn, vouée à la continuité sans véritable changement structurel.

Le FMI poursuit son rôle de gendarme d'un marché dérégulé et impose ses sanctions aux pays qui n'abdiquent pas. Encadrer un capitalisme sauvage par des règles de plus en plus strictes, pour toujours plus de libéralisme débridé, voilà l'unique obsession de nos décideurs. Cependant, le coût humain et environnemental d'une telle gestion est devenu si gigantesque, qu'on ne peut esquiver la nécessité de juger les chefs d'orchestre de cette lamentable débâcle.

Note sur l'Egypte

Le 9 mars 2010, le FMI a publié une note sur l'Egypte. Cette éminente institution distribue des compliments et des conseils désintéressés :

"Cinq ans de réformes et de politiques macroéconomiques prudentes ont créé l'espace nécessaire pour répondre à la crise financière mondiale, et les politiques budgétaires et monétaires appropriées de l'an dernier ont été en accord avec nos conseils." Mieux encore : *"Les autorités demeurent largement engagées à effectuer l'assainissement budgétaire conformément à nos conseils préventifs pour corriger les vulnérabilités financières."*

Comme on peut le voir, l'Egypte est un pays obéissant. Ce qui peut justifier la vision optimiste du FMI :

"L'Egypte a fait des progrès significatifs dans ses réformes structurelles qui se sont accélérées après 2004. Ceci a stimulé une croissance rapide qui atteint, en moyenne, 7% entre 2005 et 2008, soutenue par des gains de productivité induits par les investissements étrangers et un environnement extérieur favorable. Les réformes ont également réduit la vulnérabilité budgétaire, monétaire et du commerce extérieur, en laissant une marge de manœuvre dans les politiques macroéconomiques en cas de chocs négatifs".

La direction du FMI confirme l'opinion de ses «experts» : *«Les Administrateurs ont approuvé les jugements de leurs collaborateurs. Ils font l'éloge de la saine gestion macro-économique des autorités et les réformes mises en œuvre depuis 2004 qui ont renforcé la résistance de l'économie égyptienne à la crise financière mondiale».*

Comme qui dirait 20 sur 20. Moubarak tu t'es surpassé, tout va bien, continue dans cette voie et on va te donner un prix. Tout comme à la fin de 2008 le directeur général du FMI a déclaré à Tunis :

"... Je suis venu en Tunisie pour rencontrer le président Ben Ali et les représentants de l'économie publique et privée pour leur dire deux choses : la première est que l'économie tunisienne se porte bien, malgré la crise. La crise a frappé le monde entier, mais je m'attends à une croissance qui soit forte encore cette année à Tunis, la politique pratiquée ici est saine et je pense que c' est un bon exemple pour de nombreux pays qui sont des pays émergents comme la Tunisie ".

Les dettes égyptienne et tunisienne

Les dettes égyptienne et tunisienne doivent être annulées pour que les peuples dans les rues du Caire et de Tunis puissent prendre le contrôle de leurs économies et faire en sorte que les pays occidentaux rendent des comptes. Dans la meilleure tradition des dictateurs, Hosni Moubarak a pillé l'économie égyptienne et est parti en ayant détourné le montant astronomique de 70 milliards de dollars pendant qu'il léguait 30 milliards de dollars de dette au peuple égyptien. Ben Ali a laissé une dette de 15 milliards au peuple tunisien alors qu'il gardait pour lui la somme plus modeste de 3 milliards de dollars. (...).

Pour les Etats Unis et l'Europe, Moubarak était un excellent client. L'Egypte a remboursé ses prêts, contractés pour le régime plutôt que pour le peuple. (…) Depuis 1981, l'Egypte a payé environ 80 milliards de dollars en remboursement du principal et des intérêts (…).

Le Tunisie fait face à une situation semblable – sous Ben Ali le pays a effectué des remboursements à hauteur de 40 milliards. De même, Ben Ali a servi les intérêts occidentaux en réprimant son peuple. (...)

Si les révolutions en Tunisie et en Egypte déclenchent véritablement une nouvelle ère d'indépendance pour les peuples de ces pays et si comme cela parait probable, l'étincelle allumée en Afrique du Nord se répand dans le monde arabe, la prochaine étape serait de traîner en justice les responsables de décennies de domination brutale basée sur le pillage.

Cela implique de questionner la légitimité de la dette qui les a maintenus au pouvoir autant que d'essayer de récupérer l'argent vole par les anciens dirigeants. Il est temps pour les peuples d'Afrique du Nord de briser les chaînes de la dette qui ont contribué à écarter la liberté et le développement pour une génération.

Denis Robert a définitivement gagné contre Clearstream ! La Cour de cassation vient en effet d'annuler trois condamnations prononcées à son encontre pour deux de ses livres et un documentaire, en soulignant *"l'intérêt général du sujet traité et le sérieux de l'enquête"*. Clearstream est condamnée à lui verser 9000 euros et à lui rembourser les sommes qu'il avaient versées suite aux jugements précédents.

C'est une bonne nouvelle, qui nous réjouit beaucoup. Nous publions avec plaisir le texte que vient de rédiger Denis Robert. Quand il était en difficulté, nous en avons publié d'autres, pour contribuer alors à l'organisation de son soutien moral et financier, (voir par exemple notre numéro 196, de juillet 2008, où nous reproduisions un article paru sur son blog; découragé, Denis Robert titrait alors cet article *«Défaite du journalisme indépendant»*). Tandis que certains, à l'époque - comme Philippe Val et Edwy Plenel - *«avaient tenté de discréditer son travail ou multiplié les soupçons, à l'instar de la presse bien-pensante»*, comme le rappellent les animateurs du site *«Acrimed»,* où le texte de Denis Robert est reproduit.

Ce texte – ci-dessous - présente un autre avantage : celui de rappeler les difficultés du combat pour la liberté d'expression et l'extraordinaire pouvoir de nuisance d'une institution financière comme Clearstream. Pouvoir de nuisance qui ne se limite pas uniquement à la sphère financière...

Dix ans et toutes mes dents

(par Denis Robert)

Note pour mes amis et les amis de mes amis qui ont la mémoire embrouillée et me demandent des détails sur les jugements de la cour de cassation qui viennent de tomber. D'abord vous dire qu'ils mettent un terme à une longue bataille judiciaire et qu'ils m'enchantent.

Depuis dix années que Révélation$ est sorti (28 février 2001), de nombreuses plaintes ont été déposées contre mon éditeur, les chaînes qui ont diffusé mes films, de nombreux journaux et contre moi. Une soixantaine en tout, dans plusieurs pays, en comptant les procédures pénales et les constitutions de partie civile.

Parmi ces plaintes, une dizaine émanait de la Banque Générale de Luxembourg et une vingtaine a été lancée par la Menatep une banque russe liée à la mafia. Je peux dire que globalement j'ai gagné tous ces procès.

La Chambre de Compensation luxembourgeoise Clearstream a diligenté une grande partie des autres procédures. Leur stratégie a été essentiellement basée sur la calomnie, une extrême mauvaise foi, le harcèlement, l'acharnement et l'intimidation.

Cette stratégie, loin du droit, échoue lamentablement aujourd'hui, pour laisser place à la justice et au journalisme. Une victoire sans tambour, ni trompette. Une victoire gravée dans le marbre. Un souvenir de victoire bientôt. Peu importe. Cette décision ouvre d'intéressantes perspectives. Clearstream ne pourra plus faire comme avant…

Une vingtaine de plaintes ont été déposées par la multinationale en France, en Belgique, au Luxembourg, occasionnant des centaines de visites d'huissiers à mes domiciles. Passé les limites, je ne compte plus.

J'ai perdu quelques procès (en particulier pour des interviews à des journaux, je pense à Sud Ouest ou VSD). J'en ai gagné (Nouvel Obs, le Point, « Tout le monde en parle » sur France 2). J'aurais pu et j'aurais dû, si j'avais eu les moyens financiers, aller systématiquement pour toutes ces procédures jusqu'à la Cour de Cassation. Je ne l'ai fait que pour trois d'entre elles. Les plus importantes à mes yeux, puisque ces procédures concernaient les deux livres originels « Révélation$ », « La Boîte Noire » et « Les dissimulateurs », mon premier documentaire sur l'affaire.

Passons sur « Clearstream l'enquête » qui a occasionné une condamnation symbolique (mais onéreuse en frais de procédure) à Luxembourg, pour nous intéresser au reste…

Pour « Révélation$ » et « Les dissimulateurs » (mon premier documentaire diffusé en février 2001), j'ai été condamné en diffamation à hauteur d'un euro symbolique de dommages et intérêts en mars 2004, puis (en appel) à 1500 euros en octobre 2008, sans compter les frais de procédure.

Pour « La Boîte Noire » (sorti en octobre 2002), Clearstream a été déboutée et condamnée à me verser 3 500 euros de dommages et intérêts en première instance. Devant la Cour d'Appel (Paris, octobre 2008), j'ai été condamné à 1500 euros, sans compter les frais de procédures et de publication des décisions.

Je me suis pourvu en cassation. J'ai pris cette décision contre l'avis de nombreuses personnes, dont mon éditeur, Les Arènes et la chaîne Canal + qui ont refusé de poursuivre les procédures. Je ne les accable pas. De leur place, il leur était sans doute difficile d'aller au bout de la bataille à mes côtés. Certains auraient lâché avant.

Dans les jours qui ont suivi les décisions de la Cour d'appel, Clearstream a acheté une page dans le Monde pour proposer une transaction qui consistait à accepter ces condamnations contre la non-exécution des arrêts. En gros, le non paiement des sommes auxquelles j'étais condamné.

Il était impensable d'accepter un tel compromis, de renier mon travail, mon enquête. Il était indispensable sur les principes qui fondent ce que doit être le journalisme, de me battre jusqu'au bout pour obtenir une décision reconnaissant le droit. J'étais prêt à aller jusqu'à la Cour Européenne des Droits de L'homme s'il le fallait.

Je savais ce que j'avais vu et fait. J'avais intégré les enjeux de cette bataille. Un système financier sain au départ a été dévoyé, ouvrant d'incroyables possibilités de dissimulation. Mon enquête était, est, restera fondée. Mes écrits reposent sur des documents, des courriers, des listings, des microfiches, des témoignages filmés. Des éléments suffisamment probants qui ont permis de mettre à jour des comptes non publiés produisant de l'opacité, un système d'effacement de traces de transactions, la probabilité très forte d'une double comptabilité, des liens présumés entre Clearstream et l'Eglise de scientologie, l'hébergement de banques mafieuses, l'utilisation de Clearstream pour la mise en œuvre d'opérations occultes, l'absence totale de transparence et de contrôle, la complicité des auditeurs, le licenciement du personnel qui refusait de procéder à des manipulations comptables et de publier des bilans de fait maquillés… Mon enquête et la simple lecture de mes documents montraient, montrent

que cette firme abritait plus de 6000 comptes ouverts dans des paradis fiscaux. Parmi ces comptes, des sociétés off shore, mais aussi des filiales de banques respectables. J'ai révélé que des multinationales pétrolières, agroalimentaires ou industrielles avaient également ouvert des comptes discrets à Clearstream. J'en passe et des dizaines.

Au delà du coup de projecteur sur cette firme, l'ensemble de ce travail explicitait les dérives inquiétantes du système financier international et révélait les contours d'une finance véritablement parallèle.

J'en savais beaucoup et je ne voulais pas me taire. Je restais persuadé que les juges de la Cour d'Appel ne m'avaient pas jugé comme il le fallait au vu des éléments du dossier.

L'appui de mes amis du comité et des mille huit cent quatre vingt six personnes ayant soutenu ce qui devenait un combat de longue haleine ont été déterminants.

Canal plus et mon éditeur ont été condamnés à mes côtés, mais Clearstream s'est retournée systématiquement vers moi. Le but n'était pas tant l'argent que la volonté de m'étouffer financièrement, de m'empêcher de poursuivre mes recherches et de me défendre.

Le moment de bascule a été l'affaire pénale dite « Clearstream 2 ». Celle mettant en cause Dominique de Villepin.

Clearstream s'est constituée partie civile dans cette procédure concernant les listings truqués. J'ai été mis en examen pour vol et recel en fin d'année 2006. Dès lors sans que je m'en rende compte, la suspicion a changé de camp. Les communicants de la firme et leurs avocats ont habilement utilisé cette seconde procédure pour influencer les juridictions dans les procès qui m'étaient faits.

Clearstream me présentait comme le pivot de cette nouvelle affaire qui n'avait aucun lien avec les litiges nous concernant. Tenter de ridiculiser mon travail ne suffisait plus, il fallait pratiquer l'amalgame et la confusion.

Combien de fois ai-je entendu les avocats de la firme ou des journalistes malveillants se moquer de « mes erreurs », m'appeler le « falsificateur » ou le « conspirationniste ». Tout cela a joué. Comme ont dû jouer les articles fielleux écrits par des procureurs à moustaches, des éditorialistes à deux balles, des concierges du net. Je sais, je ne devrais pas. Mais bon. Je pense aussi à certains politiques qui m'avaient épaulé et qui soudainement ont baissé les yeux.

J'ai arrêté mon blog. J'ai arrêté le contact frontal. Je suis resté zen. J'ai attendu que ça passe. J'ai été relaxé en janvier 2010. Cette décision pénale est définitive.

Pour le reste, j'ai attendu que des magistrats jugent, tranquillement. Loin du tumulte. C'est ce qui vient de se passer.

La Cour de cassation est la plus haute instance judiciaire française. Le dernier recours avant la Cour européenne des droits de l'homme. Je l'avais envisagé.

Chacun des trois arrêts qui me libère aujourd'hui et accable Clearstream est rédigé dans des termes clairs, précis et sans ambiguïté. La Cour de Cassation « autorise » les propos et les imputations contenues dans mes deux livres et mon documentaire.

La Première Chambre Civile de la Cour de Cassation, se fondant sur l'article 10 de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, a rendu trois arrêts qui sonnent le glas à mes ennuis et ouvrent des brèches importantes chez ceux qui m'attaquaient.

C'est fondamental. Ça fera jurisprudence.

Les arguments retenus par la Cour de Cassation sont intégralement ceux développés par mes défenseurs Michel Zaoui, Bénédicte Litzler au cours des dix années de procédure. Ces arguments ont été plaidés par Denis Carbonnier à la Cour de Cassation. Il s'agit d'une reconnaissance de la qualité de leur travail et du mien.

La Cour de Cassation a annulé mes trois condamnations du 16 octobre 2008 pour diffamation. Elle a explicitement reconnu « l'intérêt général du sujet » et le « sérieux de mon enquête ».

Tout le monde peut maintenant citer partout ce que j'avais écrit.

Dix ans pour mesurer l'aveuglement du dirigeant de Clearstream qui a porté plainte à l'origine contre moi. Ses successeurs n'ont pas démontré plus de clairvoyance puisqu'ils ont régulièrement relayé et encouragé ces plaintes.

Je ne sais pas ce que deviendront les informations contenus dans mes livres et mes films. Je ne sais pas ce que les Allemands qui ont racheté Clearstream en 2002 (suite à mon enquête) et qui ont forcément constaté ces dérives ont fait. La justice luxembourgeoise étant peu équipée pour traiter ces sujets et la justice européenne encore défaillante, je crains que le combat pour mettre un peu de rationalité et de contrôle dans cette banque des banques soit encore long. Pourtant ici plus qu'ailleurs, la question de la régulation du capitalisme se pose. Je rappellerai ce chiffre : Clearstream a annoncé en 2010 plus de dix trillions d'euros de valeurs enregistrées dans ses comptes. Dix mille milliards d'euros.

Pour revenir aux arrêts de la Cour de Cassation, toutes les demandes de Clearstream à mon encontre sont définitivement rejetées. Ils sont condamnés à me verser la somme de 9 000 euros au titre des frais de procédure et à me rembourser le montant de mes précédentes condamnations aujourd'hui annulées.

En ce qui concerne le préjudice financier et moral subi par moi pendant ces années, les trois affaires sont renvoyées devant la Cour d'Appel de Lyon. Je vais demander réparation aux dirigeants de la firme.

Par leur harcèlement, leur entêtement, leurs mensonges, leur acharnement judiciaire, Clearstream et ses communicants sont responsables de dix années à bien des égards perdues.

La crise financière étant passée par là, on voit bien les raisons politiques et financières qui les ont amenés – par tous les moyens- à me faire taire. Ils n'y sont pas parvenus. Au final, toute mon enquête est entièrement validée. Les arrêts sont définitifs et sans recours pour Clearstream.

Merci du fond du cœur à tous ceux qui m'ont soutenu. Et vous êtes nombreux. Je ne me suis jamais senti seul ou angoissé pendant ces années. Et ça je vous le dois.

Denis Robert, Chatel, le 7 février 2011

Les bonnes nouvelles comme celle que nous annonçons sur la page précédente sont rares, hélas. La défaite ponctuelle de Clearstream ne doit pas nous faire oublier qu'elle n'est pas la seule institution financière qui cherche à grandir sans cesse, qui fonce aveuglément pour maximiser ses profits, sans égard pour les libertés et les personnes. Le Crédit Mutuel est un autre exemple, moins connu. Il procède différemment. Avec le pognon qu'il s'accapare à travers ses activités bancaires (et d'autres activités) il cherche ensuite à acheter les esprits, en achetant des journaux tous azimuts. Ce n'est peut-être pas très subtil, mais cela permet de «travailler» sur plusieurs plans à la fois. En «mutualisant» (!) les contenus d'un grand nombre de journaux de la presse quotidienne. Et en fabriquant ainsi à grande échelle des cerveaux disponibles pour une publicité (parfois déguisée en «publireportages»), elle-même diffusée à grande échelle. Peu importe le caractère liberticide de ces procédés, peu importe le code déontologique des journalistes, c'est la rentabilité qui est recherchée.

Le communiqué du SNJ-CGT que nous reproduisons ci-dessous résume l'opération réalisée sous l'égide du groupe EBRA et financée par le Crédit Mutuel. Une opération que la «grande presse» n'a guère évoquée, évidemment...

La presse de l'Est de la France sous la coupe du Crédit Mutuel

Après la prise de contrôle en décembre 2009 du groupe Ebra, et après le rachat au groupe Hersant Média (*L'Union*, *Paris-Normandie*, *La Provence*, *Nice-Matin*, entre autres) de 29% du capital du groupe Est Républicain (*L'Est Républicain*, *Vosges Matin*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*), le Crédit Mutuel vient de racheter 41% de parts détenues par Gérard Lignac. Le premier groupe de presse quotidienne régionale français appartient au Crédit Mutuel.

Sans jamais exposer sa véritable stratégie aux salariés, la banque dite mutualiste détient désormais 90 % du

capital du groupe Est Républicain et contrôle tous les journaux de l'est de la France, de la frontière luxembourgeoise jusqu'en Avignon.

La Banque poursuit l'installation de tous les outils informatiques et logistiques qui lui permettent de manager le plus important groupe de presse régional de France (1.200.000 exemplaires) : *Le Républicain Lorrain*, *L'Alsace*, *Le Progrès - La Tribune*, *Le Dauphiné libéré*, *Le Bien Public*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *L'Est Républicain*, *Vosges Matin* (fusion de *La Liberté de l'Est* et de l'édition départementale de *L'Est Républicain*) *Le journal de Haute-Marne* et *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Des dirigeants de l'Est Républicain et du Crédit Mutuel essaient pourtant encore de convaincre les salariés qu'ils respecteront l'indépendance des rédactions !

Le Crédit Mutuel ne cache cependant pas sa volonté de « poursuivre les synergies » et de finaliser rapidement la plateforme informatique centralisée, commune à tous les services de tous les titres, socle de « l'industrie de l'information » qu'il entend développer, imposer à toutes les entreprises et équipes rédactionnelles. Son objectif : la mutualisation des contenus éditoriaux.

Mauvais présage pour l'emploi dans les entreprises comme pour le pluralisme de l'information.

La banque n'aura mis que trois ans pour créer un monopole de la presse régionale et départementale de l'Est sous le regard complice de la Direction de la concurrence et des médias.

Alors que les attaques du gouvernement se font de plus en plus directes et violentes contre les journalistes et les médias, au moment où le pouvoir confond de plus en plus information et propagande, le SNJ-CGT condamne cette nouvelle avancée dans les concentrations de la presse en France et dénonce la mainmise d'une banque sur le plus grand groupe de presse de l'hexagone.

Le SNJ-CGT réclame la transparence quant au montage capitalistique dans chaque titre et demande des garanties (et les moyens qui vont avec) sur l'indépendance des rédactions et de leur ligne éditoriale.

Le SNJ-CGT exige que la Direction de la concurrence et des médias remplisse son office et interdise la mainmise de grands groupes financiers et/ou industriels sur la presse. L'information n'est pas une marchandise comme les autres. Elle doit être un élément vivant de la démocratie, en toute indépendance.

Le SNJ-CGT dénonce le fait qu'une banque quitte son rôle de partenaire financier pour devenir empereur dans le domaine de l'information.

Montreuil le 18 novembre 2010

L'autorité «naturelle» du Crédit Mutuel

Parce qu'ils sont plus malléables et offrent une rentabilité à long terme, le Crédit Mutuel s'intéresse particulièrement aux jeunes.

C'est avec la complicité du ministère de l'Education Nationale et en contradiction avec les textes officiels que la banque et ses annexes s'invitent à de multiples occasions dans les lycées et collèges pour s'infiltrer dans l'esprit des élèves et s'offrir ainsi des campagnes publicitaires pour un coût dérisoire.

Une technique éprouvée consiste depuis 16 ans à mettre en scène annuellement une opération intitulée *«Journaliste d'un jour»* où sont embarqués quelques élèves de Terminale auxquels on fait croire qu'ils sont devenus «journalistes»; leur article est publié dans un supplément de *«L'Alsace»*, distribué dans toute la région - gratuitement bien sûr - par d'autres élèves dispensés de cours et transformés pour l'occasion en agents bénévoles de diffusion de pub et de propagande.

Cette énorme et cynique manipulation, co-organisée par diverses autorités administratives, politiques et commerciales, ne rencontre pas de réelle résistance : on n'a jamais entendu de protestation d'un syndicat, d'élus, d'une organisation de parents ou d'élèves. Le Crédit Mutuel a gagné ici la même légitimité que toutes ces autorités dont elle obtient très naturellement la collaboration.

On parle beaucoup des suppressions de postes à l'Education Nationale. On a raison. Mais il ne faudrait pas oublier que la casse de l'école publique s'effectue aussi par la dégradation progressive des contenus qui conféraient à l'école publique quelques vertus émancipatrices. Le texte qui suit, publié sur le site de Michel Collon, met bien en évidence, pour l'Histoire, la dimension idéologique et politique de cette dégradation et ses liens avec les rapports de forces économiques et sociaux. Les intertitres, l'encadré et les dessins ont été ajoutés par la rédaction d'ACC.

On trouvera des détails sur les questions abordées ci-dessous dans un ouvrage de l'auteure de ce texte, Annie Lacroix-Riz : ***«L'histoire contemporaine sous influence»*** (Pantin, Le temps des cerises, 2004, 145 pages), ainsi que sur son site, http://www.historiographie.info/, rubrique travaux.

L'Histoire en danger

(Par Annie Lacroix-Riz)

Les Sciences sociales se trouvent au cœur de l'offensive générale contre l'université, l'histoire en particulier, dont le statut a été étroitement associé à l'évolution politique de la France depuis le 19ième siècle. Une dégradation considérable des contenus est intervenue en une vingtaine d'années, mesurable par l'évolution du contenu des manuels d'histoire dans tous les cycles de l'enseignement.

Liquidation de l'histoire du mouvement ouvrier

Elle a été facilitée par la droitisation de la profession, caractérisée par une soumission plus étroite de ses élites universitaires aux desiderata et pressions des milieux dirigeants, et d'une remise en cause, acceptée par les mêmes élites, revendiquée formellement par certaines d'entre elles, des méthodes classiques du travail historique : contestation de la priorité du recours aux archives originales, dénonciation du « positivisme » besogneux des ringards, promotion de l'histoire des « représentations » au détriment de la recherche de l'objet ou de la vérité historique ; dictature de certains thèmes ou sujets : « histoire du genre » directement importée des États-Unis, « histoire culturelle », « histoire des entreprises » (directement contrôlée par les élites privées et gouvernementales), chacune de ces spécialités tendant en l'occurrence à rompre toute attache avec l'histoire des classes sociales, etc.

Le contrôle des milieux dirigeants, assurément pas neuf, sur la recherche en histoire a été accru depuis les années 1990 : il s'est affiché dans les missions et commissions officielles confiées par divers gouvernements à des universitaires consensuels et médiatiques, et dans la création systématique de groupes institutionnels de recherche directement financés par des grands groupes (Banque de France, SEITA, RATP, banques, etc.) et plaçant en situation de dépendance financière donc scientifique les enseignants-chercheurs ou chercheurs y apportant leur contribution ou leur caution. C'est dans ce cadre conjoncturel que des spécialités historiques, devenues plus périlleuses que jamais pour les carrières et promotions, ont perdu toute attractivité. Entre autres liquidations, on a enregistré celle, spectaculaire, de l'histoire du mouvement ouvrier, dont l'essor, si modeste qu'il fût demeuré, avait accompagné l'existence d'un parti révolutionnaire important. On dispose là de l'exemple type, d'une part, du parallélisme entre la conjoncture politique et le statut de l'histoire, et, d'autre part, du lien direct entre la destruction (ou l'autodestruction) du PCF et les conditions objectives d'exercice du métier d'historien.

Colloques, congrès, orientations et manuels consensuels

Le débat historique, élément organique du bon fonctionnement de la profession, a disparu au cours de la même période au profit de la publicité médiatique accordée à des « débats » dont tous les interlocuteurs sont d'accord sur l'essentiel : ce qui vaut pour la plupart des colloques « scientifiques » est symbolisé par les « Rendez-vous historiques de Blois » qui, chaque année en octobre, incarnent ce consensus distingué droite-gauche de gouvernement, sur tous les thèmes, de « l'Europe » à « l'argent ». Colloques et congrès réunissent sauf exception des scientifiques consensuels, dont la problématique exclut toute contestation des thèses dominantes. Le phénomène a été rendu systématique par les difficultés sans cesse aggravées du financement public et national de la recherche : la récente « réforme des universités » doit achever un processus qui l'a précédée. Le financement « européen » est donc venu renforcer les tendances strictement françaises : tout colloque « européen » n'a pu se tenir que dans un cadre idéologique défini, exclusivement « européiste ». La production historique associée porte désormais label officiel, recommandé par les autorités de la profession, via les bibliographies des concours de recrutement, idéologiquement unilatérales, parfois directement issues des « Presses » européennes de Bruxelles. Car les concours eux-mêmes, naguère caution de la qualité scientifique de l'histoire française, ont été investis, avec la complicité d'universitaires « européistes » et prosélytes, par le dithyrambe sur l'« union européenne » présentée comme un heureux impératif historique depuis l'après Première Guerre mondiale (question mise aux concours de 2007 à 2009). Les bibliographies y afférentes sont agréées par la revue corporative de l'APHG (Association des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public), Historiens et Géographes. L'histoire contemporaine s'est à peu près alignée sur l'école des Sciences Politiques et la revue L'histoire, bréviaire de l'anticommunisme et de l'antimarxisme ou de la pensée fureto-courtoisienne (Le livre noir du communisme) qui fait depuis des décennies des ravages du secondaire au supérieur.

Les manuels, dirigés par des universitaires acquis aux orientations en cours, se sont adaptés, sans résistance notoire, aux « programmes » sans cesse remaniés et appauvris par le ministère de l'éducation nationale. L'étude de la crise des années 1930 a été bannie de l'enseignement secondaire, entre autres suppressions chargées d'abolir toute connaissance et toute réflexion sur les systèmes économiques. Les divers manuels ont souscrit à la prescription de l'étude conjuguée des « totalitarismes », confondant dans une même leçon les régimes fascistes et le « régime stalinien ». L'APHG est allée en mars 2007 jusqu'à apporter

sa caution officielle à la diffusion, organisée sous l'égide du ministère de l'éducation nationale, d'un long documentaire (100 mn) diffusé sur la chaîne M 6, culturelle entre tous, « Staline, le tyran rouge », insulte à l'intelligence des spectateurs et parangon du brouet qui est aujourd'hui servi à la population française en général et à sa jeunesse en particulier.

Les vingt dernières années, sous les gouvernements de « gauche » comme de droite, ont vu la part de l'histoire s'affaiblir dans l'enseignement secondaire, y compris dans le cycle long (trois heures en section scientifique des lycées au lieu de quatre). En section scientifique, celle qui forme ceux qui sont chargés d'organiser le travail des autres, l'histoire sera, dans le cadre de la « réforme des lycées », qui promet d'être aussi drastique que celle de l'université, transformée en option pur et simple, autrement dit supprimée. Ce qui la réduira au rôle qu'elle occupe aux États-Unis : la masse de la population est là-bas ainsi privée d'accès à la moindre connaissance historique, condition rêvée pour qu'histoire et propagande ne fassent qu'un.

Thatchérisation

La droitisation du corps, facilitée par la conjoncture politique française, par la sélection sociale grandissante (cf. infra) et par la disparition ou l'amoindrissement des contenus scientifiques, n'a cependant pas suffi à l'entreprise de liquidation. C'est donc la discipline, finalement toujours incontrôlable en dernière analyse, qui requiert intervention directe. En 2008, la nouvelle loi sur les archives, visant à remplacer celle de 1979, a donné prétexte à tentative « parlementaire » d'étendre les délais d'ouverture des fonds d'État (jusqu'à 75 ans au lieu de 30 ou 60) : le succès de l'entreprise aurait rendu impossible l'étude de l'histoire de la France au 20e siècle. Le « débat » s'est tenu sur fond de prescriptions législatives imposées aux enseignants et chercheurs sur la grande mission coloniale et civilisatrice française. La protestation de la profession, plus sensible à ce type d'assaut direct qu'aux attaques insidieuses de long terme, a contribué à l'abandon de certaines prétentions, mais le recul à cet égard ne saurait tromper.

La « réforme des universités », mitonnée à la sauce « européenne » déjà mentionnée, doit parfaire la mission liquidatrice. Tout y contribuera : l'« autonomie » des établissements ; la privatisation revendiquée des ressources, alors même que des fonds publics considérables sont affectés au « crédit recherche », forme de financement public sans contrôle de la grande production privée ; la dictature des présidences d'université sur les recrutements, sur les emplois du temps des personnels classés en « chercheurs » et « non-chercheurs » (offensive contre le décret de 1984 bloquée en 2009 : pour combien de temps ?), sur les carrières, sur le choix des options d'enseignement et de recherche, notamment via les financements ; la précarisation grandissante du corps des enseignants-chercheurs ; la « secondarisation » de la plupart des universités, réduites au premier cycle (avec fermeture des petits établissements et regroupements sur d'autres), excluant la recherche pour leurs personnels et son bénéfice pour les étudiants des premiers cycles du supérieur ; l'affaiblissement considérable, entamé depuis la « réforme [européenne] des LMD » (examinée plus loin), des « masters-recherche » liés à la double filière enseignement-recherche au profit des masters « professionnels » dont le « niveau » final (dit de M2, à bac + 5) exclura ses prétendus « bénéficiaires » de tout statut et de toute protection professionnels. Il y a six ans, l'offensive contre le statut de la fonction publique ou thatchérisation stricto sensu a été annoncée aux cénacles discrets des grandes écoles hérités des clubs synarchiques, notamment par Michel Pébereau, alors président de BNP Paribas, et Eric Woerth alors « secrétaire d'État chargé de la réforme de l'Etat », respectivement devant le « cercle des centraliens dirigeants » les 18 juin et 7 octobre 2004 » (Nos débats, n° 8, octobre 2004). La tempête en cours – la liquidation de fait et de droit du statut de la fonction publique de novembre 1946 y était décrite avec un grand luxe de détails, telle qu'elle se déroule actuellement, en l'absence de forte réaction syndicale jusqu'à présent. Elle aura, certes, des effets directs sur le niveau général des salaires français : tendant à liquider le socle du « salaire minimum vital » que le statut de 1946 a fondé, elle doit faciliter la fixation des salaires, secteur privé inclus, à des niveaux très bas. C'est la garantie statutaire accordée par le statut Thorez à des millions de fonctionnaires qui a conforté la situation de la totalité des salariés, ce que la propagande dissimule à ces derniers, avec un certain succès, depuis les origines.

Plus de socle protecteur

Mais cet assaut contre les fonctionnaires ne concerne pas seulement les salaires, directs et indirects, des fonctionnaires et des non-fonctionnaires. Il heurte aussi de front l'indépendance des disciplines, histoire comprise (les sciences économiques, dont l'indépendance ou le sens critique ulcère le MEDEF, la philosophie, et tout le reste des sciences sociales font l'objet des mêmes tentatives de casse). La disparition du socle protecteur de 1946 a été à l'université (entendue au sens large de maîtresse des diplômes et grades) facilitée par la réduction des concours à une peau de chagrin. Cette réduction, progressive depuis les années 1980, sous les gouvernements de « gauche » et de droite, s'effectue désormais à un rythme drastique. Elle a été concomitante de la réforme « européenne » du « LMD » (licence, maîtrise, doctorat) de 2005, présentée sous un jour fort engageant, qui a dupé la majorité des universitaires. Elle devait assurer un « niveau » de formation théoriquement accru mais qui ne serait sanctionné ni par un concours ni par le statut y afférent : la durée des études a été élevée d'un ou deux ans, mais aucune garantie supplémentaire ne sanctionnera cette élévation. Le contenu scientifique des études a été par ailleurs affaibli par mainte « réforme », notamment par la « semestrialisation » des cours, naguère annuels, prétexte à réduire le contenu scientifique des enseignements. La « réforme » en cours depuis 2008-2009 réservera les concours à une minorité sociologique encore plus

Luttes sur les contenus, luttes sur les moyens : mêmes combats !

Les «désobéisseurs» essaient de concilier la lutte sur les contenus et celle sur les moyens. Ils sont réprimés, parfois de manière disproportionnée. Cette hargne mal contrôlée des autorités politiques et administratives à l'égard des «désobéiseurs» révèlent aussi, paradoxalement, la pertinence et l'impact idéologique de leurs actions de résistance.

Ne sont-ils pas, au moins en partie, à l'origine du malaise et des hésitations qui commencent à s'exprimer - y compris publiquement - dans une partie de la hiérarchie, lassée de mettre en oeuvre une politique de destruction du service public d'Education ? Peut-être même que certains «chefs» commencent à se dire que le peuple pourrait un jour leur reprocher d'avoir collaboré activement à la casse de cet outil ? Et un contexte où des Ben Ali et des Moubarak sont si vigoureusement «remerciés» peut faire réfléchir, non ?...

Autre signe des temps : l'initiative d'un proviseur à la retraite, qui a renvoyé ses palmes académiques au ministre. Il a fait des émules depuis que «Charlie-Hebdo» s'est proposé de publier la liste de tous ceux qui ont décidé de rendre leurs palmes et de signer un appel qui en dit long sur la prise de conscience qui est en train de s'opérer : *«Accepter les Palmes académiques, c'est aussi cautionner une* ***orientation politique*** *: nous récusons énergiquement celle que vous mettez en place. Et aujourd'hui, notre désaccord avec la nouvelle institution devient si grand que, pour ne pas être identifiés à elle, pour ne pas nous renier, notre conscience nous conduit à accomplir le geste symbolique de vous rendre nos Palmes académiques.»*

Cette **«orientation politique»,** est bien résumée dans un tract en soutien des enseignants du lycée de Lure, diffusé par les AES (Amis de l'Emancipation Sociale) qui ont transformé les libéralités sarkoziennes en équivalent postes-enseignants :

Abaissement de 40 % des dividendes des sociétés = 58 000 postes. Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile = 40 000 postes. Exonération de gains de cessions immobilières = 32 000 postes. Bouclier fiscal = 485 000 postes. Baisse de la TVA sur la restauration = 100 000 postes. Suppression de la taxe professionnelle = 250 000 postes.

étroite qu'actuellement : une bonne moitié des étudiants est constituée de salariés, déjà fortement brimés dans l'avancement de leurs études, puisqu'il leur faut en moyenne deux fois plus de temps qu'à leurs camarades non salariés pour « boucler » leurs études. Ils vont être, dans ce domaine aussi, doublement frappés par la « réforme » des retraites : qui pourra attendre l'âge de 30 ans ou davantage pour accéder à la carrière enseignante (et à la capacité à cotisation) ?

La promesse de « revalorisation » des carrières du secondaire – agréée pendant plusieurs années par le syndicalisme naguère combatif (c'est à dire la FSU, et pas seulement le syndicalisme officiellement compréhensif du style CFDT ou UNSA) – va se transformer, vu la restriction du recrutement des fonctionnaires, en généralisation des personnels précaires dans le secondaire. Sans parler des effets de la loi « mobilité » d'août 2009, qui permettra de licencier ceux qui auront conservé le bénéfice du statut dans le cas, massivement programmé par dizaines de milliers par an, de suppression des postes de titulaires (au bout, vite atteint, de trois refus). Appelés à devenir majoritaires dans les effectifs, contraints à des horaires remis au bon vouloir des chefs d'établissement – la gauche de gouvernement est en plein accord de fait avec la droite sur les « 35 heures » minimales de présence à l'école , ces nouveaux et jeunes personnels seront mis dans l'impossibilité de faire de la recherche – alors que le secondaire a été depuis le 19ième siècle un vivier de la recherche historique (ou littéraire) en France.

La liquidation du CNRS, qui complète les multiples mesures contre la recherche prises à l'université même, doit parfaire la mission. Réduits à une situation précaire, soumis à leurs chefs d'établissement, contraints à passer des contrats de recherche brefs et limités aux objectifs fixés par les institutions (présidences d'université et autres responsables de la recherche en France), les historiens seront privés du minimum d'indépendance intellectuelle et économique que leur ont assuré les garanties acquises après la Libération. C'est dire que le sauvetage de l'héritage de la Libération, et notamment du statut de la fonction publique Maurice Thorez, n'est pas moins important pour l'avenir de la science française en général, de l'histoire en particulier, que pour les conditions de vie et de travail de l'ensemble des personnels de l'enseignement et de la recherche. Le sort de l'histoire en France, discipline dont le caractère décisif est lié à son insertion dans le débat politique national depuis les lendemains de la révolution française, dépend directement des réponses politiques qui seront données à la crise systémique. Toute réflexion sur les solutions à envisager impose d'examiner avec lucidité le bilan catastrophique qu'ont accumulé en la matière la droite actuellement aux affaires et la « gauche » qui a sans répit alterné avec elle depuis 1981.

Ecole : comment la laïcité est-elle bafouée ?
Le public saigné au profit du privé.

(Texte diffusé par la Fédération Nationale de la Libre Pensée)

L'enseignement public est la première victime de la stratégie de démantèlement de l'Etat et des services publics au profit des intérêts privés. Au moment où l'école publique est soumise au régime sec, l'enseignement privé se déploie et s'organise. avec l'aval du gouvernement. Deux événements sont là pour le confirmer.

D'abord, il y a la reconnaissance d'utilité publique, par un décret du Premier ministre du 18 mars 2008, de la « Fondation pour l'école » mise sur pied en 2007 par Anne Coffinier pour soutenir les établissements privés hors contrat créés dans un esprit « entrepreneurial ». Depuis, elle se définit elle-même comme l'outil le plus performant pour lever des fonds dans des conditions fiscalement avantageuses. En effet, ses donateurs peuvent obtenir jusqu'à 75% de déduction fiscale. L'Etat lui apporte donc un soutien important et une reconnaissance de fait. Pourtant, l'action de cette Fondation va à l'encontre des principes de l'école républicaine, laïque et gratuite. Jérémie Demay expliquait, par exemple, dans la revue Pro-Choix d'octobre 2010 que, derrière ces écoles privées hors contrat, on trouvait des congrégations comme la Fraternité Saint Pie X ou encore que la dite Fondation ne voyait pas d'objection à l'idée de financer l'école du Saint-Projet à Bordeaux, (dénoncée par les Infiltrés de France 2) si cette institution en faisait la demande.

Cette offensive se double, dans l'enseignement privé contractuel, de celle de la collation des grades. En signant, en avril, 2009 la reconnaissance mutuelle des grades et des diplômes de l'enseignement supérieur entre la République française et le Saint-Siège, l'Etat est revenu sur un des principes fondamentaux de l'enseignement depuis Jules Ferry. Il est d'ailleurs rappelé dans le Code de l'éducation que « l'Etat a le monopole de la collation des grades et des titres universitaires ». Le conseil d'Etat a été saisi par les groupes RDSE (à majorité radicaux de gauche) et socialiste du Sénat ainsi que par plusieurs associations laïque dont la Libre Pensée. Il a refusé de considérer que cet accord s'inscrivait, comme le soutenait le gouvernement, dans le cadre des accords Erasmus. Au final, il a largement restreint la portée de l'accord, refusant le droit des établissements supérieurs privés à délivrer des diplômes nationaux, et à utiliser le titre d'Université. Il n'empêche que cette offensive de l'Etat est, elle aussi, significative.

A cela s'ajoute, plus récemment, une rallonge budgétaire pour l'enseignement privé, pris à l'enseignement public. En effet, la loi de finances pour 2011 a attribué quatre millions d'euros, soit 250 postes supplémentaires, à l'enseignement privé sous contrat. Dans le même temps, les moyens de l'école publique sont fortement réduits, à commencer par les effectifs d'enseignants, plus de 35 000 postes supprimés en 2009 et 2010 et encore 16000 postes pour 2011 !

Le gouvernement et l'actuelle majorité s'écartent de plus en plus, en matière d'éducation, de l'esprit du service public au profit d'une logique de concurrence dont le secteur privé est le premier bénéficiaire au détriment de l'école publique et de l'intérêt général. Les moyens alloués à l'enseignement privé sont préservés, voire augmentés via des fondations reconnues d'utilité publique comme la « Fondation pour l'école », ou encore la « Fondation Saint-Matthieu pour l'école catholique ».

Ce transfert de fonds publics vers l'enseignement privé traduit une vision de la société en rupture avec la tradition républicaine d'égalité et de laïcité. Tout comme l'essai non transformé de donner la collation des grades à l'enseignement supérieur catholique, il est dans le droit fil du discours du Président de la République sur le rôle du curé et celui de l'instituteur.

Au final, l'Etat méconnait le principe de laïcité inscrit dans la Constitution et la loi de 1905. Or la laïcité est un principe fondamental reconnu par les lois de la République. Il est urgent de prendre la mesure du danger que représentent ces dérives. Nous réclamons, d'une part que le gouvernement retire la reconnaissance d'utilité publique aux fondations qui financent l'enseignement privé et, d'autre part, le retrait de l'accord France-Vatican sur la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur catholique.

Il est temps que l'Etat et le gouvernement cessent de saigner l'école publique au profit de l'école privée et refasse de l'éducation une priorité nationale.

Cette tribune est de Christian Eyschen (secrétaire général de la Fédération Nationale de la Libre Pensée)
et de Pascal-Eric Lalmy, (secrétaire national du Parti Radical de Gauche). Elle a été publiée dans «L'Humanité» du 29 janvier 2010.

Sur la dernière page de ce numéro, on évoque les obstacles de plus en nombreux qu'il faut franchir pour que la Poste daigne encore distribuer votre revue préférée. Cette atteinte à la liberté d'expression n'est qu'un (petit) aspect des nombreux ravages que provoquent la recherche prioritaire du profit, qui passe par la privatisation des services postaux.

Pour donner un aperçu de ces ravages, on reproduit ci-dessous des brèves publiées (par Sud PTT 44) il y a quelque temps déjà. Depuis, les cinglés de la libéralisation ont fait de nouveaux dégâts. Ils en feront de plus en plus tant qu'on ne les arrêtera pas.

Les privatisations des Postes en Europe : licenciements et instabilité sociale permanente

En Allemagne :

Deutsche Post a été transformée en société anonyme en 1996 entrainant une modification de la convention collective régissant les salariés. A la baisse évidemment. En 2000 l'ouverture du capital (32%) a eu lieu. Depuis, Deutsche Post a perdu 27% de sa valeur et près de 100 000 emplois!!! Aujourd'hui, les patrons allemands engagent un démantèlement complet de la Poste allemande. Après avoir détenu 51% du capital des services financiers (PostBank), les patrons de La Deutsche Post ont décidé de la vendre à la Dresner Bank et à la Commerzbank !! Avec bien entendu la suppression de plus de la moitié des effectifs !! Voilà à quoi sert une «ouverture de capital». C'est la conséquence de résultats en baisse de 17% en 2007. Et pourtant, la privatisation devait «donner les moyens de l'expansion de La Poste Allemande»... Air déjà connu ! Parallèlement, le deuxième groupe privé d'acheminement et de distribution du courrier présent en Allemagne, «Pin AG», vient de faire faillite entrainant 10 000 licenciements ! Enfin, pour couronner le tout, il faut savoir que les salariés de la Deutsche Post n'ont pas de salaire minimum...

Aux Pays bas :

Après avoir été privatisée, la poste hollandaise a racheté TNT en 1996 et s'appelle désormais TNT Post Group diversifiant ses activités puisque les activités postales ne représentent plus que 40% de la multinationale. Au gré des résultats et des profits, les actionnaires ont dès 2006 cherché à se séparer des activités « fret » (30% du «groupe») et ont vendu la division logistique à un fond américain («Appolo Management»). Comme chacun peut s'en douter, à chaque vente ou achat, ce sont des charrettes de licenciements qui s'organisent. TNT Post Group est l'exemple type de l'instabilité sociale permanente, de conditions de travail dégueulasses, de salaires très bas, de précarité et de licenciements massifs. D'ailleurs, les patrons de TNT ont porté plainte contre le gouvernement qui veut définir un salaire minimum dans les activités postales sur son territoire. Les patrons français semblent fascinés par cet exemple anti-social au point de faire un « accord de partenariat » de janvier 2007 à 2012 avec TNT pour le transport de colis express à l'international !!

En Angleterre :

La Poste anglaise est une société anonyme détenue par l'Etat... Elle a presque fait faillite en 2002, s'appelant alors «Consignia». En 2002, elle est redevenue la «Royal Mail» et sa restructuration a couté 3 milliards d'euros aux contribuables anglais et... la suppression de 30 000 emplois ! Encore plus fort... En 2006, l'Angleterre a permis à tous les opérateurs postaux et les multinationales de s'implanter sur le territoire. Les multinationales se sont partagées la collecte et l'acheminement dans les dépôts de 20% du courrier (le courrier des plus grandes entreprises) laissant la distribution finale du courrier (les facteurs) à la «Royal Mail». Ce qui entraine la situation financière très difficile de la «Royal Mail» aujourd'hui. En effet, la «Royal Mail» a menacé de ne plus distribuer le courrier tous les jours si le prix de l'affranchissement n'augmentait pas pour....le particulier. Le prix de l'affranchissement a baissé pour les entreprises et elle a augmenté de 40% pour le particulier. A cela s'ajoute la fermeture de plus de 250 bureaux de poste en 2007 (soit 17% du réseau) et la faillite des fonds de pension (retraite des postiers anglais) à qui il manque 5 milliards de livres. Voilà donc un «bon bilan» de l'ouverture du capital..

Au Danemark et en Suède :

La poste suédoise et danoise ont fusionné. Ce sont 2 sociétés anonymes dont l'une (la danoise) est détenue aussi par un fond anglais (CVC Capital Partners) qui est aussi bien présent dans les réfrigérateurs que dans les appâts de pêche !. Il faut rappeler que la société anonyme «Post Danmark» avait déjà fusionné avec La Poste belge, ce qui a entrainé la suppression de 477 bureaux en 2 ans, la suppression de 20% des emplois et le recours massif à l'intérim..

En France, quelques aspects parmi d'autres :

- Filiales : ventes et achat au gré des profits

Le nombre de filiales du groupe « La Poste » est de 27 en France. Mais le groupe « La Poste » en possède 250 dans les autres pays du monde. Les salariés de toutes ses filiales sont au nombre de 30 000... La plus importante est Médiapost (13 500) qui est le spécialiste de l'emploi des «retraités» et des contrats à temps partiel. Il faut dire qu'elle est dirigée par C. Emery (ex-directeur de Coliposte), l'anti-social par excellence. Ensuite, il y a Chronopost (3500 salariés) qui a supprimé 450 emplois en 2005. La STP (Neolog) emploie 1243 salariés et Dynapost 1500... Au gré des profits, les négriers de La Poste vendent ou achètent : Publitrans a été vendue, puis Tatexpress, avec un cortège de licenciements. La plus célèbre vente est celle de « L'aéropostale » baptisée «Europe Airpost» (25 avions, 400 salariés). Europe Airpost a été vendue en mars 2008 à «Air Contractors» détenue par la Compagnie Maritime Belge. Evidemment à chaque fusion, achat ou vente, c'est le personnel qui trinque. Le «repreneur» ne reprend pas tout le monde et tous les acquis sociaux sont revus à la baisse... Voilà la politique de La Poste vis-à-vis de ses filiales. C'est cela que permettent l'ouverture du capital et les «sociétés anonymes».

- Vers la fin de la convention commune

Les patrons des entreprises des «activités postales» se sont regroupés dans un syndicat «type MEDEF», le «SOP» (syndicat des opérateurs postaux). On y trouve La Poste, Adrexo (du groupe SPIR), DHL... plusieurs petites entreprises qui acheminent du courrier. Ils veulent mettre sur pied une convention collective des activités postales (CCAP). Les gros «chantiers» établiront notamment les contours d'une convention collective pour les salariés de droit privé qui travaillent dans le secteur qu'ils soient salariés de La Poste ou de DHL ou d'ADREXO, etc... Ce serait donc la fin de la convention commune. C'est « l'accompagnement » du projet de privatisation de La Poste.. Voilà pourquoi ce sont les contractuels de droit privé qui seront impactés d'abord.

Association : le retour de Bolkenstein

La France est le pays des associations. On peut en estimer plusieurs centaines de milliers légalement déclarées. Les domaines de le leur action concernent une bonne partie des activités humaines. La grande majorité d'entre elles sont à but non lucratif, ce qui laisse entendre que les autres, une minorité, exercent une activité à but opposé, de type commercial. Les unes et les autres sont insérées dans le tissu social, jouant la carte de la solidarité, de l'entr'aide, de la formation, du loisir, du sport et du relais socio-économique: chantiers d'insertion, soutien aux handicapés... Et d'un côté comme de l'autre, la règle d'or d'adhésion et de participation active est le bénévolat, c'est-à-dire le désintérêt personnel. L'argent étant le nerf de la guerre, même dans ce domaine, il en faut un minimum pour assurer la gestion et le fonctionnement des associations. Et généralement l'appel à cotisation des membres adhérents n'est pas suffisant. Il est donc nécessaire de faire appel à d'autres sources, notamment à des subventions près des institutions, lesquelles aides sont toujours distribuées avec parcimonie. Elles subissent même parfois des réductions drastiques comme celles d'août 2010 amputant les bénéficiaires de 50% de leurs moyens financiers, et, dans certains cas, de la totalité de l'aide.

Les associations couvrant pratiquement tous les secteurs du tissu social, leur utilité a toujours été reconnue depuis la loi du 1er juillet 1901 qui en a garanti la liberté. Ce droit est également garanti dans le préambule de la Constitution de 1958.

La circulaire Fillon

Or c'est cette liberté, c'est ce droit qui se trouvent tout à coup remis en question par la magie d'une simple circulaire qu'a signée le premier ministre le 18 janvier 2010. Et cela, dans la plus grande discrétion, sans aucun battage médiatique. Une fois de plus, c'est l'opacité qui a prévalu dans cette pratique. Mais, nous le verrons un peu plus loin, ce machiavélisme n'est pas sans arrière-pensée.

La circulaire du 18 janvier se veut la transposition en 2009, dans le droit français, d'une directive européenne dite « directive services » ou encore « directive Bolkenstein » visant à une interprétation souple dans les Etats membres de l'UE du principe de « concurrence libre et non faussée ». Alors que cette directive UE laisse à chaque Etat membre une certaine liberté dans la transposition, le gouvernement Fillon s'est bien gardé d'en user. Par ailleurs ladite réglementation ne concerne que les Services Economiques d'Intérêt Général (SIEG), donc les structures qui exercent une activité économique sur le marché des biens et des services. Ce qui est évidemment loin d'être le cas de la grande majorité des associations qui sont à but non lucratif.

Or la circulaire du 18 janvier précise que *« la majorité des activités exercées par* (les associations) *peuvent être considérées comme des activités économiques »*. Ce qui revient à dire que le gouvernement étend les règles concernant les aides aux entreprises à toutes les subventions attribuées, quels que soient l'objet et le rôle statutaires des bénéficiaires. Ainsi une association d'aide aux malentendants, aux malvoyants, ou sportive, ou de défense du patrimoine... serait taxée d'activité économique ! De plus, « *les subventions pour une activité économique d'intérêt général ne sont acceptables que si elles sont regardées comme la compensation d'obligations de service public »*. Ce qui signifie que, pour prétendre à une aide financière, toute association devra contribuer à l'application d'une politique publique, ce qui la rendra dépendante des choix gouvernementaux. Belle manière de la contrôler, tout en lui délégant les charges qui normalement lui incombe, dans le même temps qu'il détricote avec persévérance les services publics ou ce qu'il en reste. Si une association veut conserver son indépendance, elle devra renoncer à solliciter l'aide des autorités. C'est la mort assurée pour des centaines d'entre elles.

Les buts non avoués

Il y en a plusieurs. D'abord remettre en cause les associations dans leur définition issue de la loi de 1901, fondée sur le caractère désintéressé de l'engagement de leurs membres, et cela, au prétexte de *« clarifier et sécuriser le cadre juridique des relations financières »* avec les services publics. En ce sens Fillon ne fait que répondre favorablement au MEDEF pour qui, dès 2002 déjà, *« l'économie dite sociale constitue une distorsion de concurrence »*, et qui exigeait que tous les secteurs de l'économie soient ouverts à la concurrence, les distinctions entre l'économie marchande et l'économie sociale devant être supprimées.

C'est ensuite s'attaquer à la liberté qu'ont les collectivités locales (selon l'article 35 de la Constitution) de distribuer les subventions demandées et, par là même, à la loi du 1er juillet 1901. Or ce droit, répétons-le, est garanti par le préambule de la Constitution de 1958. Fillon ne craint donc pas, par le biais d'une simple circulaire, de bafouer le texte constitutionnel. Ce qui constitue un clair abus de pouvoir.

D'une manière générale, on assiste là, avec la remise en cause du droit associatif, à une énième étape de la politique gouvernementale pour recentrer tout le pouvoir de décision au sommet de l'Etat. Cette attaque récente va de pair avec la réforme des collectivités territoriales qui verront leur pouvoir politique diminué, mais leur poids financier s'alourdir. Le pouvoir tsarkosien a décidé de s'attaquer à tout contre-pouvoir, de manière à avoir les mains libres pour appliquer sa politique ultra libérale; après le défunt « centralisme démocratique », voici l'avènement du « centralisme autocratique ».

La résistance

Elle s'est organisée très vite. Dès avril 2010 un appel *« Non à la remise en cause des libertés associatives »* a été lancé et a recueilli 3400 signatures. En mai un recours est déposé par diverses associations dont le Réseau des écoles de citoyens (Récit), Vie Nouvelle, la Fédération nationale des Foyers ruraux..., auprès du Conseil d'Etat pour excès de pouvoir (vite contesté par le gouvernement pour causes de délai). En juin est créé un Collectif d'associations appuyé par un comité de parrainage de 60 personnalités, avec pour objectif : 1) l'annulation de la circulaire, 2) l'élaboration de propositions alternatives, 3) l'ouverture d'un débat sur l'avenir des associations. Pour le Collectif *« la résistance des associations rejoint le combat de la société tout entière et contribue à l'émergence d'alternatives »*. Il y a une parenté étroite *« entre la résistance des associations à la marchandisation et le refus par la société d'être entièrement soumise au marché »*.

La lutte contre la circulaire Fillon participe pleinement de celle du mouvement social dans son ensemble (cf. la récente lutte contre le projet de réforme des retraites) pour l'émancipation et la responsabilisation porteuses d'une société libre de son destin. Mais ce combat s'avère âpre et incertain. Une bonne raison pour le soutenir.

Le 9-2-11 **J.F**

Note : - voir l'article de Didier Minot *« Menace sur la liberté d'association en France »* paru dans la Monde Diplomatique de janvier 2011. Pour en savoir plus: le site www.associations-citoyennes.net

Rencontres et lectures à contre courant

Le très « possible » communisme

L'auteure de cet ouvrage – Annie Coll – propose une *«lecture croisée de Marx et Arendt»*. L'un est renié, l'autre mal compris. Le point précis d'articulation de leur pensée est pourtant riche d'enseignement si l'on veut en finir avec notre pseudo démocratie à visage libéral. Deux soucis analogues les animent, dans deux siècle différents : penser la nouveauté de leur époque pour entrevoir à chaque fois des issues. Penser, pour peser immédiatement sur la réalité et refuser l'ordre des choses. Marx a sous les yeux les conditions de travail atroces des hommes et des enfants dans les manufactures de Manchester, qu'il décrit dans Le Capital. Arendt connaît un spectre: les abominables créatures à visage humain produites par le processus totalitaire, qui ne cessent de la hanter depuis Auschwitz.

« Le très «possible» communisme » 109 pages - 13 euros – ISBN 978-2-917116-17-3 est paru aux Editions MLD ,16 rue Beaumarchais 22000 SAINT-BRIEUC (editions-mld@orange.fr www.editions-mld.com).

BZL recherche militants

L'association Bure Zone Libre (***BZL***) recherche des militants bénévoles pour assurer - pendant plusieurs mois - la permanence à la Maison de résistance à la poubelle nucléaire de Bure, dans la Meuse. L'objectif est de poursuivre la rénovation de la Maison pour pouvoir accueillir, hiver comme été et toujours en auto-gestion, une multitude de militants antinucléaires. Au programme de la permanence : - gestion de la vie quotidienne à la maison et accueil des bénévoles - participation aux tâches administratives et au secrétariat de l'association (un mal nécessaire...) - suivi et/ou encadrement des différents chantiers de rénovation/construction. - organisation d'actions militantes et informatives.
Intéressés? un tour sur burezoneblog.over-blog.com et contactez leherissonvengeur@gmail.com

Marche anti-nucléaire et pacifiste

En partenariat avec *le Réseau Sortir du Nucléaire* et *Footprints for Peace,* une ***Marche internationale le long de la Loire***, vers un monde sans nucléaire et pour la paix dans le monde, est organisée du 1er juillet au 31 juillet 2011. L'objectif est de sensibiliser sur les effets mortifères du nucléaire, dans un esprit pacifiste, tout en faisant la promotion de solutions alternatives.

Cette marche partira de la région de Cosne sur Loire et passera par Orléans, Blois, Tours, Chinon, Saumur, Angers, Nantes. Elle sera sans drogue et sans alcool, en solidarité avec les peuples indigènes du monde entier dont les communautés ont été dévastées par les effets de la drogue et de l'alcool que nos entreprises tel AREVA ont emmenées pour leur faire signer les papiers de vente de leurs terres et des lieux sacrés pour l'extraction de l'uranium. Pour tout contact : marchesortirdunucleaire@gmail.com Blog : http://marche-pour-sortirdunucleaire-et-pour-la-paix.over-blog.com/

Capitalisme, désir et servitude

Comment un certain désir s'y prend-il pour impliquer des puissances tierces dans ses entreprises ? C'est le problème de ce qu'on appellera en toute généralité le patronat, conçu comme un rapport social d'enrôlement. Marx a presque tout dit des structures sociales de la forme capitaliste du patronat et de l'enrôlement salarial. Moins de la diversité des régimes d'affects qui pouvaient s'y couler. Le capital a fait du chemin depuis la coercition brute. Et le voilà maintenant qui voudrait des salariés contents, c'est-à-dire qui désireraient conformément à son désir à lui. Pour mieux convertir en travail la force de travail il s'en prend désormais aux désirs et aux affects. Le capitalisme expérimente un nouvel art de faire marcher les salariés.

Compléter le structuralisme marxien des rapports par une anthropologie spinoziste de la puissance et des passions offre l'occasion de reprendre les notions d'aliénation, d'exploitation et de domination que le capitalisme voudrait dissoudre dans les consentements du salariat joyeux. Et peut-être de prendre une autre perspective sur la possibilité de son dépassement.

« Capitalisme, désir et servitude » de Frédéric Lordon 216 pages - 12 euros - ISBN 978-2-3587-2013-7 est paru aux Editions La Fabrique.

Les autoréductions

L'autoréduction, c'est se réapproprier soi-même et collectivement des biens de consommation ou des services. C'est réduire les factures des loyers ou des impôts. C'est remettre en question les mécanismes de fixation des prix, cette machine de guerre contre les salariés. C'est l'action directe des usagers qui peut déboucher sur l'occupation d'un quartier entier et former un tout avec les grèves violentes. Voilà une nouvelle forme de lutte au coeur des centres urbains capitalistes.

« Les autoréductions - Grèves d'usagers et luttes de classes » de Yann Collonges et Pierre Georges Randal est paru aux Editions Entremonde. 147 pages. 10 euros.

La société managériale

L'entreprise est devenue un modèle pour l'ensemble de la société, et le management a infiltré toutes les formes d'organisations (administrations publiques, associations, ONG...). Le management, qui constitue l'élément dur du capitalisme néolibéral, tire sa force et sa longévité d'une armada organisée autour d'une avant-garde visible (telle que la comptabilité), mais aussi de "troupes invisibles" présentées comme purement techniques et toujours efficaces. Un ouvrage rédigé pour donner aux salariés, à leurs représentants, et plus largement aux citoyens, les clés d'un débat jusque là confisqué.

« La société managériale - Essai sur les nanotechnologies de l'économique et du social » d'Anne et Eric Pezet est paru aux Editions La ville brûle. 142 pages. 14 euros.

Un revenu pour tous !

Et si l'on proclamait un droit au revenu ? Et si l'on versait à chaque citoyen une allocation de base, sans aucune condition ni contrepartie ? L'idée est séduisante et ses avantages nombreux : Baptiste Mylondo en présente dix et nous explique que s'il y a un revenu inconditionnel "de gauche", il y en a aussi un "de droite". Ces deux approches correspondent en fait à des logiques opposées. Les objections ne manquent pas : utopique, pas finançable, techniquement impossible, immoral, plus personne ne voudra travailler, pas de droit sans devoir... Ces critiques sont analysées par l'auteur à partir de nombreux textes ou expérimentations réalisées dans différents pays. Ce livre vise à répondre à ces principales objections qui restent trop souvent sans réponse.

« Un revenu pour tous ! Précis d'utopie réaliste » de Baptiste Mylondo est paru aux Editions Utopia 14 pages. 5 euros.

« Les autoréductions », *« La société managériale »* et *« Un revenu pour tous ! »* sont disponibles à la librairie Quilombo 23 rue Voltaire à 75011 PARIS (quilombo@globenet.org Tél. 01 43 71 21 07 - Fax 09 55 63 23 63).

A nos lectrices et lecteurs

Après la Libération, la libre circulation des idées paraissait essentielle pour éviter de nouvelles horreurs. C'est ainsi que - inspirées du programme du CNR - des dispositions ont été prises pour favoriser la diffusion de la presse écrite. La Poste - qui était alors un Service Public - devait apporter sa contribution en acceptant de distribuer les journaux à un tarif inférieur au coût réel.

Cela fait maintenant une vingtaine d'années que "socialistes" et libéraux s'ingénient à détruire ce dispositif qui a le tort à leurs yeux d'entraver la recherche de profit et donc de retarder la privatisation de la Poste (voir page 13). Résultat: des milliers de petites revues comme la nôtre ont disparu, victimes de contraintes financières et matérielles de plus en plus lourdes.

La Poste - qui n'est plus un service public - vient de nous imposer une nouvelle contrainte qui nous amène à ne plus insérer l'encart qui nous permettait d'alerter lectrices et lecteurs en fin d'abonnement ou de prospection. Mais on s'accroche ! Et...

...Nous faisons appel à votre vigilance et nous vous demandons d'observer le rabat de l'étiquette autocollante ci-dessous à gauche :

Si un disque rouge apparaît à gauche de ce texte sur le rabat de l'étiquette/adresse autocollante, (ré) abonnez-vous !

Pour s'abonner ou se réabonner, vous pouvez utiliser le bulletin imprimé en haut, à droite, de cette page. Vous pouvez aussi le faire sur papier libre; **c'est plus pratique pour nous fournir aussi - si vous le pouvez - nom(s) et adresse(s) de personne(s) qui pourrai(en)t être intéressée(s) par ACC** que nous leur enverrons en prospection, avec mention de votre nom (c'est un des rares moyens dont nous disposons pour susciter de nouveaux abonnements).

Nous proposons plusieurs formules :

- **Le (ré)abonnement simple: 10 €** (un an pour 10 n°)
- **Le (ré)abonnement de soutien** (un an pour 10 n°) : **15 €, 20 €, ou plus - si vous le pouvez - en soutien.**
- **Le (ré)abonnement/diffusion : 20 €** (4 exemplaires par numéro, sur un an, expédiés à votre adresse).
- **Le (ré)abonnement/parrainage : 15 €** (votre (ré)abonnement + un (ré)abonnement pour une personne de votre choix dont vous nous indiquez l'adresse).

Chèque à l'ordre d' "*A Contre Courant*", avec nom(s) et adresse(s) sont à envoyer à : **A CONTRE COURANT BP 12123 68060 MULHOUSE cedex 2**

- Vous pouvez aussi vous (ré)abonner avec paiement Paypal sur notre site (voir références ci-contre).

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / H. COUPERNOT / L. DALSTEIN / G. DENEUX
J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT / M. MANSOUR / B. MARION
B. SCHAEFFER / A.ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- ☐ SIMPLE . . . . . 10 Euros
- ☐ de SOUTIEN . . . . . Euros
- ☐ Faibles ressources (selon possibilités) . .

(Chèque à l'ordre de: "**A Contre Courant**")

NOM_____

Prénom_____

Adresse_____

_____

_____

CPPAP n° 0213 G 87630 | Dispensé de timbrage | Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 12123
68060 MULHOUSE cedex 2

Déposé le 03/03/2011

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Sommaire

Page 1 ..... Edito : L'onde de choc
Page 2 à 4 ..... Les soulèvements dans le monde arabe
Page 4 ..... Edito AL : De la révolution
Page 5 ..... DSK : Pourquoi on en n'en veut pas !
Page 6 ..... FMI, Egypte, Tunisie et dettes
Page 7 et 8 .. Dix ans et toutes mes dents (par D. Robert)
Page 9 ..... La presse sous la coupe du Crédit Mutuel
Page 10 à 12 ..... L'Histoire en danger
Page 12 ..... La laïcité bafouée
Page 13 ..... Les privatisations des Postes en Europe
Page 14 ..... Association : le retour de Bolkenstein
Page 15 ..... Rencontres et Lectures
Page 16 ..... A nos lectrices et lecteurs

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : http://www.acontrecourant.org
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE